

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
D'ÉTUDES ET
DE SPORTS
SOUS-MARINS



DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

PLONGÉE SPORTIVE EN PISCINE

Liste des sportifs
sélectionnés en
Sélection Nationale 2019

Championnat
International - Klaipida

Soumis pour validation au CDN du 8 au 10 février 2019



SOMMAIRE

OBJECTIFS 2019	3
RAPPELS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
PERFORMANCES A REALISER	3
OBLIGATIONS DES SPORTIFS SELECTIONNES	4

Objectifs 2019

- 100% des sportifs engagés classés dans les 10 premiers de chaque épreuve individuelle afin de marquer des points « équipe »
- Être classé dans le « top 3 » mondial au rang des nations
- Impacter positivement la dynamique de développement de la PSP en France

Épreuves individuelles :

- 50m émergence,
- 50m torpedo,
- 50m octopus,
- 100m medley,
- 100m combiné.

Épreuves en équipe :

- 100m combiné,
- 100m octopus,
- 4x50m torpedo(mixte)
- 4x100m medley (mixte)

Compétitions sélectives

Championnat de France Elite 2018 (Montluçon du 2 au 3 juin 2018)
Coupe du Monde des Régions (Nîmes du 1er au 2 novembre 2018)

Effectifs

Le nombre de sportifs proposés à la sélection est limité à 4 pspeurs (2 femmes – 2 hommes)

Performances à réaliser

Sont proposés à la sélection les 2 meilleures femmes et les 2 meilleurs hommes au classement général (scratch) des épreuves au 100 m combiné au championnat de France 2018 ou au 100 m obstacles à la coupe du monde des Régions 2018 à Nîmes à la condition d'avoir réalisé 3 des temps minima sur les épreuves suivantes :

- **100m combiné ou 100m obstacle (épreuve CMAS)**
- **23m émergence**
- **50m émergence**
- **200m Trial ou 200m medley (épreuve CMAS)**

Les temps sélection sénior sont rappelés à l'annexe 1 du présent document.

En fonction des choix stratégiques qui s'imposeront pour garantir la bonne cohésion du groupe et le meilleur niveau de performance du collectif en individuel comme en relais, des sportifs ayant satisfait les critères de sélection peuvent, sur décision du DTN, ne pas être sélectionnés en Sélection Nationale.

Départage

En cas d'égalité entre sportif, le nageur ayant réalisé la meilleure performance lors de l'épreuve du 23 m Émersion sera prioritairement proposé à la sélection. En cas d'égalité persistante, la priorité sera donnée au plus jeune nageur dans l'objectif de préparer la relève générationnelle.

Remplaçants

Le 1er sportif femme et homme au classement de l'épreuve du 100 m Combiné non proposé à la sélection et ayant réalisé 1 temps sélection sénior 100 m Combiné sera proposé comme remplaçant. En cas d'égalité, la priorité sera donnée au plus jeune nageur dans l'objectif de préparer la relève générationnelle.

Obligations des sportifs sélectionnés

Les sportifs sélectionnés doivent :

- Être titulaire d'une licence FFESSM et d'une AIA à jour
- Avoir payé ses factures éventuelles à la FFESSM
- Présenter un certificat médical datant de moins de 12 mois (visite générale approfondie auprès d'un médecin du sport)
- Pouvoir concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur

Les sportifs sélectionnés s'engagent :

- À respecter le règlement commun à toutes les disciplines compétitives de la FFESSM relatif aux sélections nationales et plus particulièrement les articles 3.5.3 et 3.5.4 dudit règlement relatifs à son engagement à participer à la totalité du programme d'action et à ne pas participer à d'autres actions sans autorisation préalable du DTN.
- À accepter les choix d'engagement qui seront actés par le DTN sous peine de se voir invalider leur sélection en Sélection Nationale (le choix des binômes, des équipes, des épreuves et le nombre d'épreuves nagées par sportif relèvent d'un choix stratégique de l'entraîneur coordonnateur de la Sélection Nationale après accord du DTN, choix réalisé en concertation préalable avec les entraîneurs de la Sélection Nationale, le sportif et ce, au regard de ses meilleures performances de la saison, de son expérience et de son niveau de compétitivité à l'instant « t »).

ANNEXE 1 – TEMPS SELECTION SÉNIOR 2019

EPREUVE	Sexe	Temps
50m Émersion	Homme	34''
	Femme	36''
23m Émersion	Homme	19''
	Femme	20''
200m Trial / Medley	Homme	2'31''
	Femme	2'40''
100m Combiné / Obstacle	Homme	1'35''
	Femme	1'40''

ANNEXE 2 - LISTE DES SPORTIFS SÉLECTIONNÉS

Dans l'ordre de classement

FEMMES – 2

NOM / PRÉNOM	Club	Région
FORTIN Maëla	Adélie Plongée	Ligue des Pays Normands
LE ROUX Morgane	Hippocampe Massy	Île de France

HOMMES – 2

NOM / PRÉNOM	Club	Région
FAUTRAT Anthony	SPLASH 95	Île de France
FRANCE Arnaud	CPSMC	Auvergne Rhône Alpes

ANNEXE 4 - LISTE DES SPORTIFS REMPLAÇANTS**FEMMES - 1**

NOM / PRÉNOM	Club	Région
GEVREY Axelle	Adélie Plongée	Ligue des Pays Normands

HOMMES – 1

NOM / PRÉNOM	Club	Région
LEFRANCOIS Hugo	Adélie Plongée	Ligue des Pays Normands

Fait à Marseille, le 11 février 2019
 Le Directeur Technique National
 Richard THOMAS



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
D'ÉTUDES ET
DE SPORTS
SOUS-MARINS



FFESSM

IMMERSION & EMOTION

24 Quai de Rive-Neuve
13284 Marseille Cedex 07
Tél : 04 91 33 99 31

www.ffessm.fr